



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Dates de Disciplines
2. COMMISSION JURIDIQUE – Réunion restreinte du 11 septembre 2026
3. COMMISSION COUPE SENIORS – Réunion du vendredi 18 septembre 2026
4. COMMISSION COUPES JEUNES – Création des coupes U14 et U17
5. COMMISSION FORMATION – Le point sur les formations engagées
6. COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES – Brassages
7. INFORMATIONS – Rappels FMI
8. COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES – Forfait Général



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ⌘ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ⌘ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 20 SEPTEMBRE 2026** y compris les matchs arrêtés.

→ **Le VENDREDI 02 OCTOBRE 2026** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 27 SEPTEMBRE 2026** y compris les matchs arrêtés.

La Présidente de la Commission,
Caroline PLET



REUNION RESTREINTE DU 11 SEPTEMBRE 2026

L'ensemble des PV de la Commission Juridique est consultable directement dans les **Procès-Verbaux disponibles dans Footclubs**.

Nous vous invitons donc à vous référer à Footclubs pour prendre connaissance des décisions relatives à cette commission.

Rubrique Organisation, Procès-Verbaux, Juridique

Il suffit de cliquer sur le chiffre présent à la ligne de la Commission pour avoir accès aux Procès-Verbaux.

Commission	Nb Procès-verbaux et relevés décisions	Dernier document consultable
APPEL DISCIPLINE	<u>1</u>	Commission du 28/08/2026 Procès verbal
DISCIPLINE	<u>4</u>	Commission du 11/09/2026 Relevé de décision
JURIDIQUE	<u>0</u>	

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Le Président,
Marc TINCHON**

**Le Secrétaire
Jean-Luc BERNARD**



COMMISSION des COUPES SENIORS



Réunion du : Vendredi 18 septembre 2026

Président : M. Daniel SION

Présents : Mmes Micheline GOLAWSKI - Caroline PLET.
MM. Jean-Luc BERNARD, Gérard COFFRE, Gilbert COPPIN, Dominique GEENS, Jean Marie HUYS, André SOJKA, Richard RATAJCZAK

Excusés : M. Eric CHAPPE

SENIORS

PARTICIPATION AUX DIFFERENTES COUPES SENIORS AU 18/09/2026

Suite à la parution de l'approbation des engagements COUPES SENIORS paru le 04/08/2026 et au mail envoyé aux clubs n'étant pas engagés le 11 septembre 2026, la Commission constate que les clubs suivants non pas confirmés leurs engagements à ce jour, de ce fait les équipes ne pourront participer aux coupes ci-dessous cette saison.

Coupe François PLATEAU :

Equipes de R3 : FA ARRAS 2.

Coupe Didier DEMANDRILLE :

Equipes de D4 : FC RICHEBOURG.

Coupe Jean-Louis MALLEZ :

Equipes de D6 : US HAM.

Equipes de D7 : ES KENNEDY BETHUNE et US HEUCHIN LISBOURG.

Coupe Lucas CICA :

Equipes de D7 : OS ANNEQUIN 2, SC AUBIGNY SAVY CAMBLAIN 2, FC BOUVIGNY 2, US HAM 2, USSM LOOS/GOHELLE 3, CS PERNES 2 et FC RICHEBOURG 2

POINT SUR LES ENGAGEMENTS AU 18/09/2026 :

Compte tenu des infos ci-dessous les engagements dans les différentes coupes sont de :

- **Coupe de FRANCE** : possible **166** engagements, se sont engagés dans cette compétition **157** équipes.
- **Coupe de la LIGUE** : possible **26** engagements, **26** clubs se sont engagés dans cette compétition.
- **Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN** : possible **166** engagements, sont engagés **166** équipes.
- **Coupe PLATEAU** : possible **84** engagements, sont engagés **83** équipes.
- **Coupe DEMANDRILLE** : possible **53** engagements, sont engagés **52** équipes.
- **Coupe LETEVE** : possible **41** engagements, sont engagés **41** équipes.
- **Coupe MALLEZ** : possible **53** engagements, sont engagés **50** équipes.
- **Coupe CICA** : possible **59** engagements, sont engagés **52** équipes.
- **Coupe du TERNOIS** : possible **21** engagements, sont engagés **19** équipes.

HOMOLOGATION DU 1ER TOUR DE LA COUPE ARTOIS CHALLENGE YVES ST AUBIN ET LUCAS CICA JOUES LES 12&13 14 SEPTEMBRE 2026.

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

60 rencontres programmées, **58** jouées, **2** forfaits, 1 rencontre reportée au 27 septembre 2026 pour cause d'arrêtés municipaux sur les deux terrains des clubs concernés, 1 rencontre arrêtée en attente décision Commission Discipline.

CONSEQUENCE DU FORFAIT LORS DU 1ER TOUR COUPE ARTOIS CHALLENGE YVES ST AUBIN

Les clubs du **FC HERSIN, DR LAMBRES les AIRE** ayant fait forfait en coupe d'ARTOIS Challenge Yves St AUBIN, celui-ci entraîne l'exclusion de toutes les équipes seniors du club des coupes seniors.
(Application de **l'article 8** des règlements des coupes du DISTRICT)

Coupe Lucas CICA :

20 rencontres programmées, **14** jouées, **4** forfaits, **1** équipe s'est retirée avant le 1^{er} tour, **1** rencontre reporté au 27 septembre 2026, **1** exempt.

ELABORATION DES DIFFERENTS TOUR DE COUPES :

2EME TOUR DE LA COUPE ARTOIS CHALLENGE YVES ST AUBIN

77 équipes peuvent participer au second tour de la Coupe **ARTOIS Challenge Yves St AUBIN**, le tirage a été retransmis sur le site Facebook du District, **38** rencontres se dérouleront le **27 septembre 2026 à 15 H**, il y aura **1** exempt.

Coupe François PLATEAU :

22 équipes peuvent participer au premier tour de la Coupe **François PLATEAU**, **11** rencontres se dérouleront le **27 septembre 2026 à 15 H**.

Coupe Didier DEMANDRILLE

42 équipes peuvent participer au premier tour de la Coupe **Didier DEMANDRILLE**, **21** rencontres se dérouleront le **27 septembre 2026 à 15 H**.

Coupe Louis LETEVE

30 équipes peuvent participer au premier tour de la Coupe **Louis LETEVE**, **15** rencontres se dérouleront le **27 septembre 2026 à 15 H**.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

37 équipes peuvent participer au premier tour de la Coupe **Jean-Louis MALLEZ**, **18** rencontres se dérouleront le **27 septembre 2026 à 15 H**, il y aura **1** exempt.

Coupe Lucas CICA :

Le match reporté du 13 septembre 2026 se déroulera le 27 septembre 2026 à 15H00.
Le 2^{ème} tour prévu le **11 octobre 2026**.

FEMININES

POINT SUR LES ENGAGEMENTS AU 18/09/2026 :

- **Coupe ARTOIS FEMININES à 11 Challenge Evelyne BAUDUIN** : possible **22** engagements sont engagés **22** équipes.
- **Coupe ARTOIS FEMININES à 8** : possible **34** engagements sont engagés **34** équipes.

1^{er} Tour de la Coupe ARTOIS FEMININES à 8

17 rencontres programmées, ces rencontres se dérouleront le **20 septembre 2026** aux heures de championnat.

VETERANS

Le 2^{ème} tour des Coupes ARTOIS Vétérans à 11 Challenge Jacques PENNINCK et Coupe ARTOIS Vétérans à 8, ainsi que le premier tour de la Coupe Léonce LOYER se dérouleront le **24&25 octobre 2026**.

FUTSAL

Un point sera effectué lors de la prochaine réunion.

RAPPEL REGLEMENT CONCERNANT LES COUPES :

JOUR DES RENCONTRES

Les rappels ci-dessous sont valables pour les équipes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines

ARRETE MUNICIPAL :

Il sera fait application de **l'article 130 et annexe 17** des règlements généraux du District.

SIGNATURE FMI

IMPORTANT de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI ou FEUILLE de MATCH PAPIER en cas de problème sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la Commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

SAISIE DES RESULTATS :

Il est rappelé qu'en application de **l'article 11 du Règlement des coupes**, les FMI doivent être transmises au plus tard **le jour du match à 22 heures**, si utilisation d'une feuille de match papier et annexe celles-ci doivent être scannées au District **pour le lendemain de la rencontre au plus tard pour 12 heures**.

FEUILLE DE RECETTE :

Depuis la saison 2019/2020, il n'y a plus lieu de rédiger une feuille de recette.

DESIGNATION DU VAINQUEUR DE LA RENCONTRE EN CAS DE MATCH NUL A L'ISSUE DE LA RENCONTRE

Le vainqueur sera désigné suivant les dispositions inscrit à **l'Article 7.6 du règlement des coupes**.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (**SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR à l'attention du Président de la commission d'Appel**) dans un délai de **2 jours** à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais de dossier de **150 euros (article 179 des Règlements Généraux du District Artois)**.

Le Président de la Commission
Daniel SION





COUPES JEUNES



CREATION DES COUPES U14 ET U17

Le Comité de Direction du 24/08/2026 (P.V. HEBDO FOOT du 01/09/2026), sur proposition de la Commission des Coupes JEUNES, a validé la création des Coupes U14 et U17 avec les règles définies ci-dessous.

Ces coupes appartiennent aux catégories U15 et U18.

L'engagement étant OBLIGATOIRE, les droits d'engagement seront prélevés sur le compte des clubs, pour les clubs engagés en Coupe ARTOIS U15 ou U18, ces droits seront transférés.

GENERALITES

- Engagement OBLIGATOIRE pour les équipes 1 ou 2 si l'équipe 1 évolue en Ligue.
- Rencontre à ELIMINATION DIRECTE. En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, séance de tirs au but (5 tirs, puis élimination directe).

PARTICULARITES : PAS de FINALE.

A partir de la phase finale des Coupes ARTOIS U15 (pour les U14) et U18 (pour les U17), les équipes finalistes intègrent la Coupe concernée au prorata des engagements.

U15 = 87 équipes U14 = 31 équipes Soit : 118 équipes

$31 / 118 = 26,27\% \times 8 = 2,10 \rightarrow$ **soit 2 équipes**

U18 = 63 équipes U17 = 38 équipes Soit : 101 équipes

$38 / 101 = 37,62\% \times 8 = 3,01 \rightarrow$ **soit 3 équipes**

REGLEMENT

Phase finale (1/4 de finale – Tirages en public)

- ⇒ Un club ne peut y avoir 2 équipes, PRIORITE aux U18 et aux U15.
- ⇒ Une équipe ne pourra intégrer que 3 joueurs n'ayant pas participé à plus de 5 rencontres en catégorie ou équipe supérieure.

Exemple : Un joueur qui a joué plus de 5 rencontres en U15 et/ou U16 ne peut intégrer l'équipe U14.

Pour 2026/2027, la répartition se fera après la 1^{ère} journée des brassages.

En cas de détournement du règlement, la Commission accompagnée du Représentant des éducateurs au Comité de Direction, statuera sur le problème. La décision sera INSUSCEPTIBLE d'appel.

Le Président de la Commission

Marc TINCHON



COMMISSION FORMATION DES DIRIGEANTS



LE POINT SUR LES FORMATIONS ENGAGEES

Le module :

ACCOMPAGNER UNE EQUIPE DE FOOTBALL U6/U11

Attention : S'inscrire en urgence pour cette 1^{ère} formation

Les inscriptions seront fermées le 29/10 à minuit

1/ Le club de US RUCH CARVIN nous reçoit pour la première session : Les formateurs : Didier CLAY et Alec LEHINGUERAT vont accueillir les candidates et candidats de ce module au club house du Stade Marcel PLACHEZ

Le samedi 3 octobre de 08h30 à 12h30

Formation destinée aux Parents, Dirigeants, Joueurs, futurs Educateurs, toutes personnes désirants accompagner une équipe du football d'animation

Prérequis : avoir 16 ans et être licencié (e) FFF

Vous trouverez ci-dessous la fiche pédagogique, que vous pouvez transmettre à vos candidats potentiels ou afficher en format A3 dans votre club house ou vestiaires.

Comment s'inscrire : voir ci-après.

2/ C'est au tour de MONCHY au BOIS de nous ouvrir ses portes

Le samedi 7 novembre de 08h30 à 12h30

Pour la 2^{ème} session encadrée par la même équipe d'animateurs à destination du même public d'apprenants dans le même esprit d'échanges fructueux.

3/Enfin, avant les fêtes de fin d'année les dirigeants du club d'Hesdigneul se sont proposés de nous accueillir

Le samedi 12 décembre de 08h30 à 12h30

Dans le club house situé au 15 place du rietz, toujours dans les mêmes conditions pédagogiques d'échanges dans la maîtrise des missions administratives, logistiques et éducatives de l'accompagnement d'une équipe U6/U11.

Comment s'inscrire à l'une de ses trois formations précitées :

- Sur le site de la ligue par le lien [Accompagner une équipe de football U6 à U11](#) ou sur la page d'accueil de la Ligue / Formations / Dirigeant(es) / District Artois
- Inscription par le club ou par le stagiaire

4/ Un module à disposition des parents : en cette période des journées d'accueil, on vous propose le module à faire chez vous, en e-learning (auto-formation)

PARENTS A VOUS DE JOUER

A l'aide du lien [Parents, à vous de jouer !](#) accessible pour tout licencié FFF sur son ordinateur, sa tablette, ou son téléphone.

Possibilité pour le club de le présenter aux parents non licenciés des jeunes joueurs lors des réunions d'accueil. C'est d'ailleurs une excellente incitation à suivre l'évolution du jeune et à vivre dans le club.

C'est aussi une excellente préparation à la formation « Accompagner une équipe U6/U11 »

RAPPELS :

En cas de difficultés d'inscription ou toute demande particulière, contacter Alec LEHINGUERAT par mail alehinguemat@artois.fff.fr ou Louis DARTOIS – Tél. 06.08.03.44.93 ou mail ldartois5962@outlook.fr

Pour la Commission

Louis DARTOIS.



FORMATION DIRIGEANTS TOUT TERRAIN



Accompagner une équipe de football U6/U11	
FICHE PÉDAGOGIQUE	
Thème	Vivre ensemble dans son club
Objectifs du module	• Accompagner l'éducateur responsable de l'équipe dans les missions administratives, logistiques et éducatives • Maîtriser l'organisation et la sécurité des rencontres • Connaître les lois du jeu adaptées à la pratique des enfants de 5 à 10 ans
Public concerné	• Parents, dirigeants, volontaires, bénévoles, éducateurs, joueurs et arbitres (tout acteur souhaitant accompagner les enfants dans la pratique du football d'animation)
Prérequis des participants	• Avoir 16 ans et être licencié à la FFF Non obligatoire mais recommandé : avoir suivi en e-learning le module PARENTS A VOUS DE JOUER
Programme du module	• La place et la fonction de l'accompagnateur au sein du club • Le rôle de l'accompagnateur avant, pendant et après la rencontre • La mission éducative et le devoir d'exemplarité • L'accompagnateur : relais entre l'éducateur et l'enfant/parents (posture à adopter) • Comment organiser une rencontre de football U6 à U11, connaissance des lois du jeu, comment appréhender un groupe d'enfants.
Durée du module	4 heures en présentiel / Attestation fournie par IEFF
Formateurs	DIDIER CLAY / ALEC LE HINGUERAT
Date et lieu	Samedi 03 octobre - 8h30 à 12h30 / Club House du stade Daniel PLACHEZ - 125 Rue Seraphin Cordier - Carvin 62220



COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES



POLE « U14 à U18 » BRASSAGES

La composition des groupes est revue par la Commission selon le nombre d'engagés par catégorie AVANT la 4^{ème} journée des brassages.

Les équipes ayant comptabilisé plus d'un forfait lors des brassages sont placées dans la dernière division.

En cas de désistement d'une équipe de la division acquise, la priorité pour la remplacer est donnée au club du niveau supérieur.

Le club ne souhaitant pas évoluer au niveau attribué lors des brassages ne peut prétendre au titre de champion de sa division.

REPARTITION PAR DIVISIONS AU 21/09/2026 (ARTICLE 7.2 DE L'ANNEXE 7.3)

Lors du prochain Comité de Direction, la Commission JEUNES va proposer pour les groupes de 6 équipes, un calendrier en 2 phases.

- U18 N1 : 35 engagés → D1 = Les 8 premiers éligibles à l'accession en Ligue
 → D2 = Les 14 suivants (9^{ème} à la 22^{ème} place)
 → D3 = Les 8 suivants (23^{ème} à la 30^{ème} place)
 → D4 = Les 5 derniers (31^{ème} à la 35^{ème} place)
- U18 N2 : 32 engagés → D2 = Les 2 premiers
 → D3 = Les 16 suivants (3^{ème} à la 18^{ème} place)
 → D4 = Les 14 derniers + les 5 derniers de N1 → 1 groupe de 7 + 2 groupes de 6
- U17 : 39 engagés → D1 = Les 8 premiers éligibles à l'accession en Ligue
 → D2 = Les 16 suivants (9^{ème} à la 24^{ème} place)
 → D3 = Les 15 derniers → (1 groupe de 8 + 1 groupe 1 de 7)
- U16 N1 : 24 engagés → D1 = Les 8 premiers éligibles à l'accession en Ligue
 → D2 = Les 12 suivants (9^{ème} à la 20^{ème} place)
 → D3 = Les 4 derniers (21^{ème} à la 24^{ème} place)
- U16 N2 : 25 engagés → D2 = Les 4 premiers
 → D3 = Les 21 derniers + les 4 derniers de N1 → 1 groupe de 7 + 3 groupes de 6
- U15 N1 : 30 engagés → D1 = Les 8 premiers éligibles à l'accession en Ligue
 → D2 = Les 14 suivants (9^{ème} à la 22^{ème} place)
 → D3 = Les 8 derniers (23^{ème} à la 30^{ème} place)
- U15 N2 : 36 engagés → D2 = Les 2 premiers
 → D3 = Les 14 suivants (3^{ème} à la 16^{ème} place)
 → D4 = Les 18 suivants (17^{ème} à la 34^{ème} place)
 → D5 = Les 2 derniers (35^{ème} à la 36^{ème} place)

- U15 N3: 32 engagés → D3 = Les 2 premiers
→ D4 = Les 14 suivants (3^{ème} à la 16^{ème} place)
→ D5 = Les 16 derniers + les 2 derniers de N2 → 3 groupes de 6
- U14: 34 engagés → D1 = Les 8 premiers éligibles à l'accession en Ligue
→ D2 = Les 26 derniers → (1 groupe de 8 + 3 groupes de 6)
- U15 à 8: 30 engagés → D1 = Les 16 premiers
→ D2 = Les 14 derniers → (2 groupes de 7)

RAPPELS

« L'usage de la FMI est obligatoire, avec transmission des résultats au plus tard à 22 heures le jour de la rencontre. Nous observons beaucoup et beaucoup trop de non-utilisation de la FMI.

La Commission demande aux clubs de tout mettre en œuvre pour que la FMI soit utilisée. Elle est utilisée sur quasiment 100% des matchs seniors, pourquoi y aurait-il des problèmes d'utilisation en jeunes ?

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, il est impératif que le club recevant transmette la feuille de match papier scannée pour le lundi midi (12 heures).

Pour tout manquement à cette obligation, le club recevant est susceptible d'avoir match perdu avec 0 point. Le club visiteur sera gratifié du nombre de points lui revenant en fonction du score.

AMENDES MISES EN PLACE POUR RESULTAT MANQUANT OU ERRONE AU LUNDI MIDI AU PLUS TARD.

NIVEAU 1 (U18 – U17 – U16 – U15 U14)

Journée 1 → 20 €

Journée 2 → 40 €

Journée 3 → 60 €

Journée 4 → 80 €

NIVEAU 2 et 3 (U18 – U16 – U15 et U15 à 8)

Journée 1 et 2 → 20 €

Journée 3 → 40 €

Journée 4 → 60 €

Le Président de la Commission,
Pascal WATEL



Le Secrétaire de la Commission,
Marc TINCHON





INFORMATIONS



RAPPELS FMI

La saison 2026/2027 a déjà débuté, voici quelques rappels :

- Vous devez utiliser l'application Webapp FMI version : 5.0.17
- Les Correspondants Footclubs des clubs doivent obligatoirement ressaisir le bon paramétrage de chaque compte utilisateur :

Pour cela, vous devez vous connecter sur le compte Footclub du correspondant.



Puis aller sur le menu Organisation/Utilisateurs footclubs

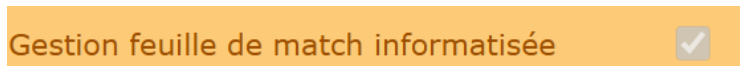


La liste de vos comptes utilisateurs s'affiche.

Vous devez cliquer sur chacun d'entre eux et vérifier les paramètres.

Paramètres à vérifier :

- Type de Profil : Invité organisation et compétitions
- La case « Gestion feuille de match informatisée » doit être COCHÉE



- Les équipes doivent être affectées : Il vous suffit de cocher les catégories concernées par le compte utilisateur

	Catégorie
☒	Libre / Senior
☒	Libre / U19 - U18
☐	Libre / Senior
☐	Libre / U17 - U16
☐	Libre / U17 - U16

Puis valider.



COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES



FORFAIT GENERAL

US GRENAY - U15 N3 - Amende de 50 €